

Séance du 10 avril 2021

Affaire n° 2021 – 017

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 10 FEVRIER 2021

Suite à la séance qui s'était déroulée, le 10 février 2021, un compte-rendu des affaires vous est proposé pour approbation.

L'an deux mille vingt et un, le dix février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Bras-Panon, sur une convocation régulière s'est réuni en session ordinaire en la salle habituelle de ses séances sous la présidence de M. Jeannick ATCHAPA, Maire de Bras-Panon.

ETAIENT PRESENTS : M. Jeannick ATCHAPA, Maire - Mme Marie-Micheline ALLY, 1ère Adjointe – M. Thierry HENRIETTE, 2ème Adjoint - Mme Nina ROGER, 3ème Adjointe – M. Mario EDMOND, 4ème Adjoint – Mme Suzie CELEMANI, 5ème Adjointe – M. Charles-André MAILLOT, 6ème Adjoint – Mme Clémentine IGOUFE, 7ème Adjointe – M. Anselme ANNIBAL, 8ème Adjoint – Mme Marie-Andrée DAMOUR, 9ème Adjointe - M. Ludovic ALAMELOU – M. Éric ROUGET – M. Jean Bernard LATCHIMY – Mme Nadège BLAS – M. Antoine CAPELOTAR – M. Frédéric STAINCQ – Mme Florence BOYER – Mme Anne CANAGUY – Mme Lorraine MERGY – Mme Nathalie SEYCHELLES - M. Damien LESTE M. Daniel GONTHIER – Mme Marie-Line REOUTE – Mme Marie-France ROUGET – M. François PERERA – M. Gilles JEANSON – M. Jean-Michel DUFOUR – M. Jean Hugues RATENON - Mme Gaëlle RAMPIERE

ETAIENT REPRESENTES : M. Bertrand PICARD par M. Charles-André MAILLOT, 6ème Adjoint - Mme Annie-Claude VIRAYE par M. Jean Bernard LATCHIMY – Mme Carole SIN-LEE-SOU par M. Daniel GONTHIER - Mme Flavie ANNETTE par Mme Gaëlle RAMPIERE

ETAIENT ABSENTS/EXCUSES :

Le Conseil Municipal désigne Mme Micheline ALLY en qualité de secrétaire de séance.

M. RATENON Jean-Hugues, M. DUFOUR Jean-Michel et RAMPIERE Gaëlle arrivent à l'affaire 2021-001.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Le Maire prononce l'ouverture de la séance.

Il demande s'il y a des remarques, des observations quant aux différentes affaires présentées.

En début de séance, M. François PERERA fait une observation et réitère sa demande quant au refus donné aux commerçants suite à la crise sanitaire COVID-19, de l'exonération d'une redevance. M. le Maire déclare qu'un réexamen sera mené lors de la prochaine commission Finances et Affaires générales.

L'ordre du jour est donc le suivant :

- Affaire n°2021-001 – Approbation du compte rendu du procès-verbal de la séance du 02 décembre 2020
 - Votée à l'unanimité

- Affaire n°2021-002 – Approbation du débat sur les orientations budgétaires 2021

M. PERERA félicite le Maire, car le taux des impôts locaux qui n'a pas augmenté depuis 1998 n'a pas été réévalué. Il demande à avoir des explications sur les critères de la baisse des charges du personnel notamment si les CDD, les départs à la retraite ne sont pas remplacés et renouvelés afin d'assurer la continuité du service public. Le maire répond que cela se fera par une bonne gestion des deniers publics.

M. Daniel GONTHIER apporte une remarque à propos des recettes allant de 2020 à 2026 suite la perte des taux engendrés par la réforme de la taxe habitation et à l'augmentation de la population. Des négociations avaient été menées en décembre 2019. A voir ce que prévoit l'Etat pour compenser cette perte, quel sera le taux négocié, ...

M. Marc MAUMUS, responsable financier, indique que les compensations ne peuvent être évaluées pour le moment, car une nouvelle base du coefficient correcteur sur les bases fiscales est en cours d'études. A l'heure actuelle, il y a un taux de 2017 sur la base de 2020. Le maire annonce que le Pacte territorial, le plan France Relance pour les projets d'investissement sont des mesures de relance d'investissement.

- Votée à la majorité (1 contre et 4 abstentions)

- Affaire n°2021-003 – Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (portant sur la gestion des comptes des exercices 2015 et suivants)

M. le Maire donne lecture de la synthèse du rapport.

M. François PERERA reprend phrase du rapport qui réfute ce qui a été dit par le conseil fin juin 2020 et, reléguant que les finances de Bras-Panon étaient saines.

M. Daniel GONTHIER indique que le courrier envoyé est un document à caractère confidentiel à l'assemblée délibérante. Certaines informations étaient à protéger avant sa communication.

M. Jean Hugues RATENON remercie les élus, il s'excuse pour ses absences, il devait se rendre présent à l'Assemblée Nationale. Et reprend que le rapport se conclue par une phrase positive.

Ensuite, il porte une remarque sur le dysfonctionnement de la foire en 2019 qui porte les dépenses à 68 euros par habitant. Quelles actions seront mises en place pour redresser la situation ? Et rajoute qu'il ne faut pas créer de dysfonctionnement au niveau de services en diminuant les contrats.

La foire selon lui doit être maintenue avec un plan A-B-C ; Le maire répond qu'un marché de producteurs et une manifestation à caractère agricole compensera la perte pour les professionnels de ce secteur. Le maire remercie M. RATENON de son intervention.

M. Mario EDMOND reprend les avis objectifs de 2015 à 2019 du budget et montre que le CA de 2019 avait un taux de dépense en fonctionnement de 80% et en investissement 20% avec une augmentation des charges et de la précarité. C'est un emprunt de 3.5 millions d'euros qui a permis de résorber le déficit de la Commune.

L'ensemble de l'assemblée selon l'article R. 243-6 du code des juridictions financières prend acte de la présentation du rapport d'observations définitives (ROD2) de la Chambre Régionale des Comptes.

- Affaire n°2021-004 – Attribution d'une première tranche de subventions au CCAS et aux associations pour l'exercice 2021

Mme CANAGUY Anne quitte la séance à l'affaire 2021-011 et ne participera pas au vote.

- Votée à l'unanimité

➤ Affaire n°2021-012 – Création d'emplois permanents

M. Daniel GONTHIER demande si ces recrutements se feront en interne. Le recrutement se fera en externe, répond le maire, en ayant incluse les marges de manœuvre financière.

- Votée à l'unanimité

➤ Affaire n°2021-013 – Modifications statutaires induites par la réduction de capital de la Société Publique Locale Horizons Réunion – Prise de décision

Lors de l'examen de ce rapport, après des questions portant sur l'incident survenu sur le captage des Bras des Lianes, toutes les explications sur les causes de l'arrêt de la distribution d'eau potable sont apportées.

Les membres du Conseil d'Administration de la SPL HORIZONS REUNION : M. Jeannick ATCHAPA, maire et M. Éric ROUGET se retire lors de la présentation de cette affaire et ne participeront pas au vote.

- Votée à la majorité (4 absentions)

➤ Affaire n°2021-014 – Modification des critères d'attribution de la bourse communale en faveur des sportifs de haut niveau

M. Daniel GONTHIER souhaite que soit examinée la possibilité d'attribuer cette bourse aux licenciés des clubs de Bras-Panon même s'ils ne résident pas la Commune.

M. le Maire indique que la proposition sera examinée.

- Votée à l'unanimité

➤ Affaire n°2021-015 – Autorisation de supprimer des documents du fonds de la Médiathèque municipale

- Votée à l'unanimité

➤ Affaire n°2021-016 - Désignation des représentants dans la commission locale de l'eau-Est – Remplacement d'un représentant de la Commune

- Votée à l'unanimité

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h20.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le compte rendu de la séance du 10 février 2021.



Le Maire,

Jeannick ATCHAPA

Accusé de réception en préfecture
974-219740024-20210410-2021-017-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021

- M. Jeannick ATCHAPA, maire, Mme Suzie CELEMANI et M. Daniel GONTHIER se retirent lors de la présentation de cette affaire et ne participeront pas au vote
- Votée à l'unanimité

➤ Affaire n°2021-005 – Attribution de subventions – Accueil de loisirs période janvier 2021

M. Daniel GONTHIER propose que les accueils loisirs pour le 6-12 ans soient aussi pris en considération:

M. Frédéric DÉRAND, directeur général des services répond que selon les possibilités financières, un service jeunesse avec des actions en cours de structuration sera mis en place pour les 6-12 ans.

M. Daniel GONTHIER indique que suite aux dotations du plan de relance un point relais d'accompagnement des demandes spécifiques est à mettre en place.
Le maire répond que toutes les pistes seront étudiées.

- Votée à l'unanimité

➤ Affaire n°2021-006 - Mutation Foncière – Parcelles AH 1960 – AH 1962

M. DUFOUR Jean-Michel ne participera pas au vote

- Votée à la majorité (4 abstentions)

➤ Affaire n°2021-007 - Avis du Conseil Municipal - Installation classée pour la protection de l'environnement – Société Granulats de l'Est

M. Daniel GONTHIER indique que l'échangeur de Paniandy est une zone à aménager

M. HENRIETTE Thierry se retire lors de la présentation de l'affaire et ne participera pas au vote.
M. PERERÉ François quitte la séance avant le vote.

- Votée à la majorité (4 abstentions)

➤ Affaire n°2021-008 - Mutation foncière - Acquisition de la parcelle AI 1030 partie - Convention opérationnelle d'acquisition et de portage n° 02.19.06 entre la Commune et l'EPFR

- Votée à l'unanimité

➤ Affaire n°2021-009 – Zac Carreau Jardin – Approbation du protocole et du CRAC de clôture de la concession d'aménagement avec la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT

Les membres du Conseil d'Administration de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT :

M. ALAMELOU Ludovic, M. EDMOND Mario, M. Charles MAILLOT,

M. Antoine CAPELOTAR, M. Jeannick ATCHAPA maire, M. JEANSON Gilles, M. GONTHIER Daniel, Mme ROUGET Marie-Francé et Mme Marie-Line REOUTE se retirent lors de la présentation de cette affaire et ne participeront pas au vote.

- Votée à l'unanimité

➤ Affaire n°2021-010 – Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance 2021 (CLSPD)

- Votée à l'unanimité

➤ Affaire n°2021-011 – Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF)